

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du projet relatif à l'agrandissement de la gare du chemin de fer du Nord, à Paris, et à l'élargissement de ses abords. On sait que la façade principale des nouveaux bâtiments doit s'élever sur la rue de Dunkerque, en face de la rue de Denain, qui sera élargie jusqu'au point où elle rencontre le boulevard du Nord.

On annonce que, dans une de ses dernières séances, le conseil municipal a adopté le projet de traité soumis à son examen par la compagnie du Nord, et qui règle toutes les conditions dans lesquelles doit s'exécuter cet important travail. La ville entrerait pour un tiers dans la dépense, qui s'élevera, dit-on, à 6 millions environ.

D'après l'Union commerciale d'Anvers, un projet très important qui intéresse toute la France, et particulièrement les départements du Midi, doit être placé sous les yeux de l'Empereur. Il s'agit de l'utilisation du canal du Midi, rendu navigable aux navires d'un certain tonnage; on réaliserait ainsi et définitivement la jonction entre la Méditerranée et l'Océan.

Les habitants de Carpentras, dit un journal belge, tiennent beaucoup à ce que la Compagnie du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée exécute la clause de son cahier des charges qui l'oblige à pratiquer un embranchement d'Avignon à Carpentras. La Compagnie avait proposé un chemin de fer américain, c'est-à-dire une voie ferrée sur laquelle roulerait un omnibus traîné par des chevaux. Mais les délégués de Carpentras, venus à Paris, se sont récriés et ont réclamé un chemin de fer qui siffle et qui fume (textuel). L'affaire est maintenant pendante devant l'autorité supérieure.

La Société impériale et centrale de médecine vétérinaire, consultée par le ministère sur la révision de la loi des vices rédhibitoires, vient de décider que la méchanceté et la rétivité seraient comprises désormais dans la nomenclature des vices qui peuvent donner lieu à la résiliation des marchés.

Il était extraordinaire de voir cette lacune dans la loi, rien n'étant plus désagréable en effet, on pourrait dire injuste, comme d'être obligé de garder un cheval méchant ou rétif, ou de s'en défaire à vil prix, parce la loi était muette à cet égard. Dans la discussion qui s'est élevée au sein de la Société, il a été révoqué que la responsabilité de cette lacune était due à M. Lherbette, qui, il y a une vingtaine d'années, au sein de la commission chargée d'examiner la loi, aurait fait la plus énergique opposition à l'insertion des deux dispositions dont on veut tenir compte maintenant.

Peu après cependant, l'honorable député était bien revenu de son erreur. Pour l'édification des personnes que ceci intéresse, voici comment les vices en question ont été définis par la savante assemblée.

La méchanceté : habitude qu'a le cheval de mordre ou de frapper l'homme ou les animaux.

La rétivité : habitude de se refuser à se laisser harnacher ou utiliser aux services pour lesquels les chevaux sont propres.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 9 janvier 1859.

Sommes versées, par 138 déposants, dont 50 nouveaux fr. 12,821 00
28 demandes en remboursement » 10,057 00

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 3 au 10 janvier 1859 inclus, 17 garçons, 30 filles.

MARIAGES.

Du 9 janvier. — Entre Georges Gray, contre-maître de filature, et Mélanie Dhont, journalière.

Du 10. — Entre Jean-François-Désiré Boudou, tisserand, et Elise-Joseph Lernoux, journalière. — Etienne-Joseph Rembaut, ouvrier teinturier, et Rosalie Dubart, journalière. — Emile-Joseph Dogimont, ouvrier teinturier, et Catherine-Sophie Goint, dévideuse. — Louis Dogimont, fleur, et Honorine Leclercq, journalière. — Charles-Louis Gossye, journalier, et Marie-Sidonie Colpaert, ménagère. — François-Joseph Dupuis, domestique, et Catherine-Joseph Desmettre, journalière. — Alexandre Landrieux, corroyeur, et Sophie-Julie-Joseph Dumont, journalière. — Jules-Alphonse Renard, fleur, et Camille-Marie-Anne Cartigny, journalière. — Jean-Baptiste-Joseph Lecroart, canonnier au 2^e régiment d'artillerie, et Roseline-Félicie Croin, fleur de lin. — Pierre-Joseph Moulard, tisserand, et Lévine-Joseph Decottignies, journalière. — Valentin-Joseph Papegay, tisserand, et Thérèse-Joseph-Lepers, servante. — Jean-Baptiste-Joseph Potier, tisserand, et Camille Delcroix, journalière. — Louis-Philippe Lefebvre, fleur, et Adeline Cornille, journalière. — Jules-Joseph Dubart, militaire, et Elisa-Joseph Masquelet, fille de confiance. — Félix-Joseph Lucas, fleur, et Marie-Louise Delannoy, journalière. — François-Joseph Delmeé, journalier, et Virginie Lelong, journalière. — Désiré Areelon, tisserand, et Coralie-Louise-Joseph Braecq, marchande fripière. — François-Paul Leville, fleur, et Eugénie-Sophie-Joseph Castel, journalière. — Jean-François-Florin, tisserand, et Augustine-Apolline-Désirée Jonville, couturière en robes. — Jean-François Baugnies, tisserand, et Henriette-Augustine Petit, bobineuse. — Louis Plays, tisserand, et Ursule-Eugénie Monart, journalière. — Louis-Joseph Vansinguel, retordeur de fil, et Marie-Eugénie Duponchelle, couturière. — Alidor-Constant Cugnet, fleur, et Rosalie Devalée, journalière. — Auguste-Ferdinand-Joseph Meeschert, fleur, et Joséphine-Joseph Desreumaux, journalière. — Jean-Baptiste-Joseph Thiéart, tourneur en bois, et Eugénie-Silvie Conratte, repasseuse. — Henri-Florent-Aimé Debaets, contre-maître de tissage, et Sidonie-Amélie Vandamæ, lingère. — Louis Jean Procureur, fleur, et Adèle-Charlotte Dusauchoit, ménagère. — Louis-Joseph Halsbergh, tisserand, et Marie-Louise-Joseph Cornille, ménagère. — Charles-Joseph-François Dandert, fabricant, et Virginie Tettelin, sans profession. — Auguste-Louis-Cornille Debergh, tailleur d'habits, et Laure-Julie Rossel, dévideuse. — Jules-Henri Vanneste, journalier, et Marie-Sidonie-Montois, journalière.

DÉCÈS.

Du 3 janvier. — Marie-Ursule Leplat, 60 ans, journalière, célibataire, rue Saint-Antoine. — Louis-Fidèle Roussel, 39 ans, ourdisseur, veuf de Lucie-Joseph Tettelin, Hôpital.
Du 4. — Pierre-Louis Caby, 48 ans, éclusier, époux de Charlotte Vanoye, au Sartel.
Du 5. — Ignace Henri, 63 ans, fleur, époux de Thérèse Vervinck, Fontenoy. — Hyacinthe-Joseph Lerouge, 61 ans, ménagère, épouse de Auguste-Joseph Carpentier, rue des Tombes. — Jean-Baptiste Dhaene, 61 ans, terrassier, veuf de Françoise Isabaert, route de Tourcoing. — Philippe Cuvellier, 50 ans, ouvrier teinturier, époux d'Isabelle-Joseph Delannoy, Hôpital.

Du 7. — Marie-Joseph Roussel, 70 ans, ménagère, veuve de Pierre-Joseph Decottignies, route de Nouveaux.

Du 8. — François-Xavier-Floris Verlaes, 68 ans, sans profession, époux d'Angélique-Joseph Ducoulombier, rue de l'Hermitage.

Du 10. — Marie-Catherine-Joseph Hus, 56 ans, cultivatrice, épouse de Pierre-Louis Vandamme, canton du Lutin.

Plus 13 garçons et 11 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Industrie du coton.

(Suite).

D'après M. Emile Dollfus, président de la Société industrielle de Mulhouse, il y avait, à la fin de l'année 1856, dans le district de l'Est, comprenant les départements du Haut et du Bas-Rhin, de la Haute-Saône, du Doubs, des Vosges et de la Meurthe, 109 filatures, dont 74 mues par la vapeur et 97 par l'eau, d'une force de près de 8,199 chevaux. Ces établissements possèdent en tout 1,498,440 broches pour fils ordinaires et 16,886 pour fils retors; 183 de ces broches équivalent à la force d'un cheval.

La production en fils est de 44,000,000 de liv. d'une valeur de 13,020,000 dollars (5-35), soit 37 1/15 cents par livre.

Les ouvriers employés dans les établissements du district de l'Est sont au nombre de 29,995. En moyenne, le salaire des hommes s'élève à 3 fr., celui des femmes à 2 fr., celui des garçons et des filles de 20 c. à 1 fr. par jour.

Le kilogramme de coton brut ordinaire coûtait, en 1811, à Mulhouse, 14 fr. 85 c.; en 1856 le prix n'était plus que de 2 fr. 2 c. En 1811, le prix moyen du fil 27-29 chaîne et 36-8 trame était à Mulhouse de 25 fr. 61 c. le kil., tandis qu'en 1856 le prix n'était plus que de 3 fr. par kilogramme.

Le nombre des tisseranderies était, en 1856, dans le district, de 436; elles employaient 37,897 métiers dont 27,104 à mécaniques et le surplus était des métiers à bras. La production en étoffes était en moyenne de 2 millions de pièces, soit 130 millions de mètres; elle s'est même élevée à 2 millions et demi. Pendant les dix dernières années, sa valeur s'est augmentée du double et était estimée à 100,000,000 fr.

Le prix moyen du calicot ordinaire, sur le marché de Mulhouse, en 1835, était de 77 1/2 cent. par mètre; il n'est plus que de 39 c.

Ce district compte 25 imprimeries qui occupent 10,400 mains, et impriment 51,900,000 mètres d'étoffes d'une valeur de 51,500,000 fr.

Quant au capital employé et au résultat obtenu dans la fabrication du coton dans le district, pendant l'année 1856, en portant le nombre des métiers à 78,812 et la force motrice à 14,323 chevaux-vapeur, on obtient le résultat suivant, en dollars et en cents

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Filature, Tissage, Imprimerie, Blanchissage et apprêt, and Total.

Ces établissements ont coûté au moins 29,760,000 dollars, et la valeur annuelle de leurs divers produits s'est élevée à 41,478,000 dollars.

Le coton employé dans le district de Mulhouse vient d'Amérique, en très grande partie. On y emploie aussi du coton d'Égypte, mais très peu du Brésil, des Indes orientales ou d'autres provenances. Presque toute la matière première vient par le Havre, pour être de là transportée par les chemins de fer. Dans les circonstances les plus favorables, le combustible coûte trois fois plus qu'en Angleterre.

Le district de Rouen, comprenant les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure et de l'Orne, a consommé, en 1857, 140,000 balles de 220 kilogr.; il possède de 1 1/2 à 2 millions de broches. Outre les cotons de l'Amérique du Nord et des Indes orientales, on a employé quelques cotons d'Algérie et de l'Égypte; le coton d'autres provenances a peu de faveur. Rouen est l'une des deux places du continent où la consommation du coton des Indes orientales va en augmentant; l'autre place est Gand; sur l'une et l'autre, on attribue cette augmentation au prix élevé du coton de l'Amérique du Nord; cette circonstance oblige les fabricants à se procurer ailleurs.

Les qualités de coton de l'Amérique du Nord, principalement demandées à Rouen, sont le middling et goodmiddling; le déchet est de 4 à 5 p. c. pour le middling, de 6 à 7 pour l'ordinaire, et de 7 à 11 p. c. pour le très commun. Pour le coton de Bombay (Indes orientales) le déchet est ordinairement de 20 p. c. plus considérable que pour le produit similaire américain.

Les fils fabriqués dans ce district sont entre les nos 4 et 36; la plus grande partie est du no 26, et le prix moyen pour cette qualité est de 3 fr. 60 c. le kil.

On exporte surtout de Rouen, et principalement pour l'Allemagne, du fil no 20 chaîne. En moyenne, les hommes reçoivent un salaire de 3 fr. par jour, et les femmes et les filles de 1 à 1 1/2 fr. Le travail de deux femmes ou filles est évalué à celui d'un homme et la durée du travail, comme à Mulhouse, est de 12 heures.

De 1853 à 1855, il a été déclaré à la douane de Rouen, à l'exportation, les quantités de tissus ci-après :

Table with 3 columns: Genres des tissus, 1853, 1854, 1855. Rows include Rouenneries, Indiennes, Toiles, Calicots, and Total.

De ces quantités, 55,748 livres furent importées, en 1853, dans les Etats-Unis; en 1854, 47,828 livres, et en 1855, 69,179 livres.

Les fabriques de la Bretagne produisent, comme celles de la Normandie, les numéros les plus bas et des tissus à bon compte; par contre la Flandre française fabrique les plus fines et les plus riches espèces de tulle, de blonde et de gaze.

(La suite au prochain numéro).

Conditionnement de Roubaix

La Condition publique des soies et des laines de Roubaix, est aujourd'hui en pleine activité et tout fait prévoir qu'elle prendra dans un avenir prochain, un développement considérable. En effet le mouvement est progressif et chaque jour plus prononcé par les nombreuses expériences qui y sont faites.

Néanmoins dans le département du Nord, plusieurs personnes paraissent ne pas bien comprendre encore toute l'importance du Conditionnement et le développement qu'il est appelé à prendre dans les transactions qui ont pour assises la loyauté.

vérité, et ils apprécieraient si bien le tact de la jeune femme, qu'ils se seraient sans doute rangés de son côté, si leur propre passion ne les eût rendus partiaux dans cette affaire.

Marie prit son ouvrage et sa place habituelle à côté de son mari. Le lieutenant essaya bien un couple de fois de lui persuader d'aller se mettre au lit, fatiguée qu'elle devait être des visites qu'ils avaient faites; mais elle n'y consentit pas, et la partie se termina à l'heure ordinaire.

« Madame ne désire-t-elle plus rien? demanda la femme de chambre.

— Non, Anna.

La jeune fille ferma la porte du cabinet. Ses mains restèrent seules.

Marie, un châte moelleux par-dessus son négligé, était assise devant le feu presque mourant. Elle tressait ses beaux cheveux, tandis que Walden se promenait lentement dans la pièce, tout abattu à la pensée du premier sermon conjugal qu'elle lui préparait sans doute.

Mais minute sur minute s'écoulaient; les cheveux allaient être tressés, et le sermon ne commençait pas.

« Qu'attend-elle? se demandait-il; peut-être que je tombe à ses genoux! Peut-être des soupirs, des pleurs, du repentir? — Il n'en sera rien! — Mais il faut pourtant que je rompe la glace! — N'es-tu pas bien, chère Marie? — Si, très-bien! — Tu es si taciturne, mon ange! — Je pensais à quelque chose! — A quoi? — à ton nouveau châte, peut-être? dit Walden en faisant allusion au pari improvisé. Marie ne répondit pas.

« A autre chose donc! — peut-être à nos visites d'aujourd'hui? — Eh bien, il règne un peu d'étiquette à Luidholm; la comtesse marche si peu avec l'époque qu'elle s'imaginerait qu'une couronne comtale couvre les défauts de son antique maison; c'est une vieille dame encore très-gentille, dont la prestance impose encore met assez ordinairement mal à l'aise, vous, jeunes femmes aux manières coquettes. »

Toujours même silence de Marie.

« Mais Kronby doit nous plaire d'autant mieux; la baronne est une des plus belles femmes de nos environs — excepté, naturellement, notre dame de Malkolmsnæs. »

Marie continuait de se taire.

« Ah! ma chère Marie, cela devient par trop intéressant! Fais éclater l'orage, plutôt que de laisser un nuage menaçant suspendu sur ma tête! J'ai entendu parler quelquefois de certains privilèges du bonheur marital, que l'on nomme sermons conjugaux, et il faut bien que moi, pauvre diable, je me soumette à cette loi antique. — Allons, fais-moi mon procès aussi court que possible. »

Walden prit une chaise et s'assit à côté de sa femme.

« Tu aurais bien pu te dispenser de cette plaisanterie, dont toi-même tu reconnaîtras peut-être l'inopportunité! Je n'avais pas le dessein de captiver ton attention.

— Vraiment, ma petite enchantresse? Tu n'es donc pas fâchée?

— Fâchée?

— Eh bien, blessée, mécontente, comme tu voudras; en un mot, tu es peut-être assez juste pour reconnaître qu'il n'y a guère lieu de compter sur une promesse comme celle que tu m'as arrachée hier!

— Je m'en suis aperçue!

— Et, en ta qualité d'ange — tu sais que je te l'attribue volontiers — tu ne peux être irritée?

— En qualité d'ange, si j'en étais un, je pleurerais de me voir sans influence sur toi, et, en qualité d'épouse, je me tais.

— Et pourquoi cela? — pourquoi te taire? Je suis curieux de savoir pour quel motif tu n'aurais pas au moins quelque chose à dire?

— On ne doit pas prodiguer en vain les paroles sérieuses; ce que j'ai dit n'a servi de rien.

— Mais, chère Marie, comment peux-tu donc me croire entièrement perdu, parce que je me suis permis, une seule fois, de faire ma propre volonté? Tu étais si ravissante au salon en faisant la coquette avec ta gageure; — pourquoi as-tu l'air si sombre maintenant?

— Pour des étrangers, on a des paroles souriantes et factices; pour son mari...

— On a des airs de mauvaise humeur et des regards sévères.

— Non; seulement, on n'a pas besoin de dissimuler — Mais n'en parlons plus.

— Avec infiniment de plaisir, ma douce Marie; — c'est justement ce que je désire! — Mais puisque tu es si... si... comment dirai-je? — si différente de ce que j'attendais — Walden prit la main de sa femme et la baisa avec respect et tendresse — je te demandais pardon de tout mon cœur! Ce n'est qu'à présent et trop tard que je comprends combien il t'en a coûté de te contenir.

— Puisque tu parles si raisonnablement, je l'avouerai, à mon tour, que cette contenance a failli être au-dessus de mes forces, et que je serai bien malheureuse si tu la mets souvent à une pareille épreuve.

— Ah! Marie, mon adorée Marie, je suis in-

digne de la bonté, de ton indulgence! Et, entraîné par le repentir sincère du moment, ravi de ce que sa jeune femme, qui aurait pu lui faire tant de reproches, lui en adressait si peu, Walden tomba à ses pieds.

Marie sourit; — c'était un sourire de douceur et de bonté, mais plein de tristesse.

Jamais les deux époux ne s'étaient proposés aussi fermement qu'à cette heure de vivre exclusivement pour leurs devoirs, entièrement l'un pour l'autre; peut-être même était-ce la première fois qu'un sentiment vrai, sérieux, germait dans le cœur léger du lieutenant de Walden.

Par malheur, toutes ses impressions étaient des plus fugitives. Celle-ci devait cependant porter ses fruits, quoique pour fort peu de temps; le lendemain soir, lorsque la domestique voulut préparer la table à jeu, comme à l'ordinaire, Marie eut la surprise d'entendre le lieutenant dire assez haut, comme s'il lui en coûtait: « Pas de partie ce soir! »

Durant le premier quart d'heure qui suivit ce grand sacrifice, le regard doux et caressant de Marie fut une récompense suffisante pour Walden; dès le second quart d'heure, il sentit cependant naître le repentir de sa générosité excessive. La pensée de la surprise qu'il causerait à Marie en ne se mettant pas au jeu le soir avait plané devant lui toute la journée; mais, maintenant que l'affaire était faite, il trouva bientôt qu'il conviendrait que Marie se montrât, de son côté, non moins généreuse que lui, et qu'elle donnât un contre-ordre au domestique. Elle n'en fit rien, quoiqu'elle comprit très-bien le désir du lieutenant: il n'entra pas dans son caractère de jouer ainsi avec des choses sérieuses.

Mais po longtemps Reims ne coing, dan

Lyon a l'institutio monte au

Il n'est que, d'ap de la Cou dans cet é vembre de et sur les tate encor se sont élé

Ces résu nière évid trie de L du Condi

La Con rité; des certaine tionné 1,7 bre dernie

Ce qui tion est l'activité; c'e veaux éta possédés tres villes d'ouvrir s

Dans le moment, mercants, fait d'hal exactes st tions du c seignent, profit cet

Beauc fondé la condition senter les ils préfèr quelques tie de lair

C'est u est plus francs de dre en ma valeur.

Comme tive des A compéten

Mieu » sacrifié » payer a » 30, 50 » lement

Nous d condition compren vation du et de Tou qui sont leurs fabi les intérêt

cial de pe En eff pesage et sultat app coup mu parties e ment. On rant les produiso ner plein industrie d

Il y a intéressé

« Hum espoir d prendra l Et, les habituel.

Bientô nouvelle ainsi que de Siège milles, taient pl

La ba jusque-l mainten faisaient des élég toutes le Ségerst ties, pr n'avait j attention des plus

Les s tonrmen gnait rie r'ndre l vérité, anciens cevoir d remèdes

Un jo s'était co versation s'écria t

« Mon